



Déclaration Liminaire des CAPL du 29 avril 2014

A l'appel de plusieurs organisations syndicales, les agents des finances publiques se sont fortement mobilisés le 20 mars dernier pour rappeler leur opposition à la politique menée à la DGFIP dans le cadre de la démarche stratégique et ce, malgré les manipulations de la Direction Générale. A l'heure où le gouvernement a d'ores et déjà annoncé économiser 50 milliards d'euros dont 19 milliards dans la Fonction Publique d'État, la DGFIP ne doit pas maintenant supporter les effets néfastes du pacte de responsabilité ! Le discours du Premier Ministre du 16 avril confirmant le gel de la valeur du point d'indice jusqu'en 2017 comme des pensions et annonçant la poursuite des suppressions d'emplois dans les ministères dits « non prioritaires » sont autant de marques d'un profond mépris pour tous les fonctionnaires !

Seule une forte mobilisation pourra freiner cette politique de recul social. Les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques affirment qu'il est important de poursuivre ensemble la mobilisation.

Les agents des Finances Publiques, par la grève et les actions le 15 mai prochain, marqueront clairement leur détermination à arrêter les suppressions d'emplois et la réduction de leurs moyens de fonctionnement quotidiens. Ils revendiqueront également une forte augmentation de leur rémunération afin d'enrayer la chute de leur pouvoir d'achat et combattront la politique de régression orchestrée en matière de promotion.

Dans ces conditions, l'intersyndicale s'inscrit dans la journée Fonction Publique du 15 mai en pleine campagne IR et à l'occasion de l'échéance d'un acompte provisionnel, pour en faire une journée de grève, d'actions et de mobilisations à la DGFIP pour la défense du service public et de leurs missions, la reconnaissance de l'engagement professionnel, l'augmentation du pouvoir d'achat et l'amélioration des conditions de travail.

En ce qui concerne la création du SIP comptable de Saint Leu, nous tenons à vous rappeler un certain nombre d'éléments et de revendications. En dépit d'un bilan dénoncé à maintes reprises et notamment par les agents directement lors des multiples actions, vous avez continué coûte que coûte ces restructurations quitte à accentuer la dégradation des conditions de vie au travail et à mettre à mal l'exécution de nos missions. Vous faites fi progressivement de la séparation des tâches d'assiette et de recouvrement (notamment dans le cadre de l'accueil généraliste). Nous affirmons qu'il faut revenir sur la mise en place des SIP et instaurer une séparation structurelle entre assiette et recouvrement. Il faut recruter des emplois statutaires et combler les emplois vacants. Alors vous commencerez à répondre positivement aux exigences d'un service public fiscal de qualité avec de bonnes conditions de travail pour les agents. De toute évidence, ce n'est pas la politique que vous avez choisie et que vous continuez à décliner dans le Val d'Oise.

La DG a, quant à elle, présenté ce bilan qu'elle juge « transparent » et où quelques sujets de difficultés mineurs sont pointés. Mais elle n'en tire aucune conséquence concrète, ni sur le fond (conséquences pour la réception du public, pour les conditions de travail des agents,...), ni sur la forme.

Pour la DG, tout va bien et son calendrier effréné se poursuit comme annoncé. Elle persiste dans son aveuglement, alors que les remontées des SIP et de tous les autres services montrent que ça ne fonctionne pas, que les charges de travail sont déjà trop lourdes partout, que les « renforts » censés aider les mises en place de SIP amputeront les moyens des autres structures et missions.

Lors de notre dernière HMI à Saint-Leu, les collègues étaient très inquiets par la mise en place du SIP comptable et nous ne pouvons que partager leur inquiétude, d'autant plus qu'un poste d'agent C va être supprimé à compter du 1er septembre 2014, et qu'un emploi de B sera prélevé sur les trésoreries pour redéploiement en ERD.

Pour toutes ces raisons, la CGT votera contre la mise en place du SIP comptable de St Leu.